



Le Green IT pour se différencier

Le facteur « écologique » d'une offre d'hébergement n'est pas encore un argument décisif. Mais les entreprises y accordent de plus en plus d'attention.

Le green IT s'impose progressivement dans les datacenters et intéresse de plus en plus d'entreprises. L'enjeu est avant tout économique, la facture électrique représentant, par exemple, 10 % du budget des DSI dans les PME. Par ailleurs, les responsables informatiques sont de plus en plus challengés par les directions générales pour contribuer à améliorer la performance environnementale et sociale de l'entreprise.

De bonnes intentions, mais peu d'actions

Au-delà des économies, l'image de marque de la société est importante, les consommateurs étant de plus en plus sensibles à la politique de développement durable des entreprises. « C'est pourquoi la quasi-totalité des appels d'offres intègre un volet développement durable, explique Kevin Polizzi, président de Jaguar Networks, opérateur télécoms et hébergeur. Mais à

PRINCIPAUX STANDARDS ET RECOMMANDATIONS À PRENDRE EN COMPTE

• Code de Conduite européen pour datacenter

(European Code of Conduct for Energy Efficiency in Data Centres) a pour objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Il aborde le choix des équipements, de la climatisation, de la gestion des données, etc.

• **ISO 50001** propose des stratégies de management permettant d'améliorer la performance énergétique et ainsi de réduire les coûts des bâtiments.

• **ISO 14001** fournit un cadre visant

la maîtrise de l'impact des activités d'une société sur l'environnement.

• **PUE** (Power Usage Effectiveness) calcule le rapport entre l'électricité consommée par le centre de données (bâtiment, refroidissement, etc.) et celle utilisée par les matériels informatiques.

• **AFAQ Eco-conception** (AFNOR) porte sur l'ensemble de la démarche : de la construction de la salle, au choix des équipements informatiques, en passant par la consommation et les déchets générés.

L'heure du choix, c'est le prix et la qualité de service qui font la différence. Le jour où la taxe carbone reviendra, l'aspect Green IT de l'hébergement deviendra une réelle préoccupation. « Le Green n'est pas un argument commercial,

confirme Guillaume Ponsard, fondateur du groupe Cyrès, autre hébergeur fortement impliqué dans le développement durable. C'est plutôt la crise sur le gâteau, et c'est une erreur, car les économies réalisées par les hébergeurs se répercutent forcément sur les contrats ».

L'EXPERT




FRÉDÉRIC BORDAGE CONSULTANT EN NUMÉRIQUE DURABLE, GREENIT.FR

On pense souvent à tort que l'externalisation est synonyme de performance énergétique, notamment dans le domaine du cloud. C'est oublier les effets de bord. Les entreprises sont plus exigeantes sur les SLA quand elles externalisent. Or, plus le niveau de disponibilité est élevé, et plus un datacenter comprend des éléments redondés qui coûtent cher en énergie. De plus, les grands comptes possèdent rarement plus de

deux datacenters, dont un généralement en mode passif qui sert de secours. Dans le cloud, tous les datacenters fonctionnent en mode actif, ce qui contribue à un surcroît de consommation. Enfin, les opérateurs de cloud renouvellent souvent leurs serveurs pour bénéficier des avancées en matière de consommation électrique notamment. Ce renouvellement très rapide augmente le volume de déchets informatiques, avec un impact important pour l'environnement.

Ne pas se limiter au PUE

Pour mesurer la qualité d'un hébergeur en développement durable, les entreprises s'arrêtent souvent au PUE, indicateur d'efficacité énergétique. De fait, les prestataires ont réalisé des progrès conséquents ces dernières années, aidés par les fabricants de serveurs qui ont fait des efforts considérables sur la consommation de leurs machines. Il faut toutefois prendre cet indicateur avec précaution, son calcul étant très flexible. En outre, il ne prend en compte qu'un aspect du problème : la performance énergétique. Les sources d'énergie utilisées, la gestion des déchets ou encore l'écoconception des datacenters sont des facteurs aussi importants quand on veut développer une politique de développement durable.  Marie Varandat



Un cloud broker pour aller plus vite

Face à une offre pléthorique, les PME sont démunies et retardent, hormis pour les fonctions de base telles que la messagerie, leur passage au mode « as a Service ». Les cloud brokers sont là pour mieux les informer et leur faciliter la tâche lorsque cela est pertinent.



« Les promesses du cloud qui vont séduire les PME, ce sont l'agilité et, surtout, les gains financiers »

Chuyen Huynh, spécialiste cloud, Pilot Systems

En 2014, 18 % des PME européennes utilisent le cloud : 12 % en cloud public, 7 % en cloud privé, certaines exploitant les deux. Mais la France n'est que le 21^e pays européen en termes d'utilisation du cloud par les entreprises, selon Eurostat. Les capacités sont pourtant là, l'Hexagone comptant 137 centres de données, selon une étude menée en 2014 par Xerfi. Mais la plupart des PME n'ont pas de service informatique ou, si elles en ont un, celui-ci est restreint. Le manque d'appétence pour le cloud est d'abord le reflet d'un manque d'information et de temps.

Les PME voudraient spontanément des sauvegardes « as a service » et l'accès aux applications en situation de mobilité. Maxime Hurtrel, chef de produit, service de stockage Hubic du groupe OVH, explique : « Les grilles de tarifs sont claires

et capées chez les acteurs européens de la sauvegarde des données dans le cloud. » Mais c'est la partie émergée de l'iceberg. Louis Naugès, consultant et fondateur de Dhasel Innovation, offre une vision tranchée de la situation des entreprises. « Les informaticiens et les DSI connaissent très mal l'offre cloud. Le DSI doit aller vers l'offre, faire du sourcing. L'infrastructure doit basculer en IaaS, les fonctions support s'orienter vers du SaaS, les applications métiers passer en SaaS ou en PaaS. Tout cela sur du cloud public ! » Chuyen Huynh, spécialiste cloud chez Pilot Systems, est enthousiaste : « Les PME sont pragmatiques. Le cloud n'est pas dans leur agenda, car elles ont mille choses à faire. Cela ne signifie pas qu'elles n'en ont pas besoin ! À nous, cloud brokers, de faire émerger ce besoin. Les ETI, même si elles disposent de services informatiques, ont pour certaines de gros retards technologiques et ont donc aussi des besoins. Il n'est pas forcément nécessaire de leur parler en termes techniques, d'IaaS, de PaaS ou de SaaS ou de virtualisation. Les promesses du cloud qui vont séduire les PME, ce sont essentiellement l'agilité - il permet de gagner du temps, de tester un logiciel ou d'effectuer simplement des fondamentaux - et l'atout financier : le cloud permet de piloter la trésorerie au plus près sans investir lourdement dans l'IT. Il va permettre en moyenne de réduire les dépenses informatiques de 50 % en obtenant 30 % de services supplémentaires ».

Utiliser les services d'un cloud broker coûte en moyenne 5 000 euros : le gain de temps est important pour aboutir à de fortes économies. Les missions du cloud broker sont de montrer des cas d'usage et d'être clair quant à la confidentialité et à l'intégrité des données, comme à la performance et à la disponibilité, et



« Depuis mon arrivée il y a un an, j'ai passé les logiciels métiers en SaaS. Auparavant, l'entreprise, qui compte quatre sites régionaux, deux filiales à l'étranger et en tout 80 collaborateurs, avait des logiciels métiers en mode on premise, hébergés sur des serveurs chez un prestataire, donc avec des coûts de maintenance. Les coûts sont désormais lissés. Le gain financier est de 25 % ».

Virginie Baronnet, DSI et directrice administrative et financière d'un bureau d'études de prévention et gestion des risques psychosociaux



bien sûr aux économies effectivement réalisables.

Sur le moyen ou long terme, par exemple, un IaaS bien géré reviendra moins cher que le SaaS, selon la variabilité de l'activité de l'entreprise. Le cloud broker aide alors à choisir le prestataire selon le type de cloud retenu (public, privé, hybride, managé...). Le cas échéant, il accompagne le client dans le plan de migration de ses infrastructures et applications.

Nicolas Gal, ingénieur d'affaires chez Pilot Systems, ajoute : « Le cloud met à disposition des PME la qualité de l'informatique des grands comptes. Il est aussi un moyen de transformation, et devrait être intégré à la stratégie des PME, qui sont perdues face à la multitude d'offres IaaS et SaaS. C'est tout sauf simple, et cela peut coûter cher au final quand il s'agit de connecter les différents logiciels entre eux ».

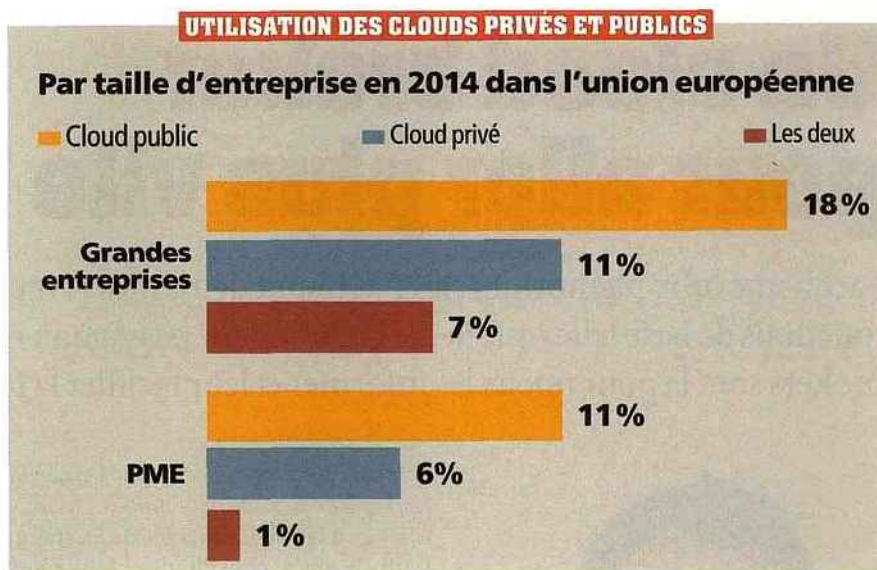
Elasticité des ressources numériques

Les prestataires d'hébergement, quelle que soit leur taille, ont souvent une vision claire des besoins des PME. Olivier Grosjeanne, responsable de l'activité Next Generation Datacenter chez Dimension Data France (15 datacenters dans le monde), souligne : « L'adoption du cloud se fait quand l'on a compris que tout ne doit pas



« Répondre au besoin d'une PME c'est faire preuve de proximité physique et de modularité dans le dimensionnement des offres »

Yohann Berhouc, directeur général, Cyrès Groupe



forcément basculer dans le cloud - les anciennes applications ne tirent pas forcément le meilleur parti du cloud - et que l'entreprise est bien accompagnée dans la transition. Il faut décider de la localisation, planifier la migration. Ensuite, l'évolution de sa consommation se gère via le portail client ».

Kevin Polizzi, président de Jaguar Networks, ajoute : « Les grosses PME vivent l'IT comme un centre de coûts. Elles veulent une solution simple et financièrement efficace. Elles pensent savoir ce qu'elles veulent, mais la qualification des besoins pose problème. Acheter correctement des services externalisés, qu'on aura auparavant bien dimensionnés, nécessite au moins un pilote des prestations en interne et de faire appel, si nécessaire, à un bureau d'études. Par exemple, la sécurité du système doit être adaptée à ses enjeux. Alors l'IT devient un centre de profits. Pour les petites PME, les solutions SaaS sont les plus simples ».

D'après Thierry Chaumeron, responsable de produits chez Cloudwatt, l'objectif est d'optimiser les ressources numériques : « la PME a le choix entre louer du matériel chez un hébergeur dans un datacenter ou des ressources immatérielles dans le cloud public. Les questions de la localisation des données, donc du datacenter, de la flexibilité, du business model (paiement à la minute, au mois) sont essentielles ».

Yohann Berhouc, directeur général de Cyrès Groupe, propose des services cloud sous la marque Hosteam depuis dix ans : « 60% de notre chiffre d'affaires est réalisé avec des PME pour de l'hébergement



de proximité. Nous dimensionnons l'offre en interrogeant la PME sur des questions simples : quelle est votre infrastructure ? quelle est votre activité aujourd'hui, vos perspectives d'évolution de l'activité à 3 mois, six mois, un an ? »

L'hébergeur cloud allemand 1&1 propose, lui, du IaaS. Il possède sept centres de données à travers le monde, où il héberge 70 000 serveurs. « Nous ciblons toutes les PME, de la TPE à la grosse PME, indique Jean Sprauer, responsable du marché français de 1&1. Sans être un public très averti technologiquement, elles apprécient de pouvoir comparer les offres en ligne et acheter en self-service de l'infrastructure prête à l'emploi. Au-delà des fondamentaux - fiabilité, disponibilité, stabilité, simplicité - elles ont besoin d'un support client efficace du fait du manque de ressources ad hoc en interne ».

Christine Calais